GUIDE D'UTILISATION

Adoucisseur

ACT'O

Pour la mise en service gratuite :

: **0892 700 279**0.41€TTC/min

quel que soit votre lieu d'appel en France

I. Garanties

Votre adoucisseur ACT'O est garanti par la garantie constructeur 1 an main d'œuvre et déplacement.

Pour le départ de vos garanties constructeur, vous avez les 2 possibilités suivantes :

- Contacter nos services au plus tard dans un délai de 90 jours après la date d'achat. Dans ce cas, la mise en service est effectuée gratuitement et la date anniversaire des garanties sera prise en compte lors du passage du technicien. Le délai d'intervention est de l'ordre de deux et quatre semaines suite à votre demande de mise en service. En attendant la mise en service par un de nos techniciens, nous vous rappelons que vous pouvez utiliser votre adoucisseur.

- Contacter nos services après la période des 90 jours. Dans ce cas, si vous souhaitez effectuer cette mise en service, elle vous sera facturée, la garantie légale s'appliquera et débutera à la date d'achat de l'appareil (sur présentation de la facture d'achat).

La garantie constructeur ne s'applique que dans le cas où la mise en service est effectué par un de nos techniciens. Dans le cas contraire, seule la garantie légale s'applique.

Cette garantie couvre tout vice de fabrication. Elle ne peut s'appliquer que si les appareils ont fait l'objet d'une installation dans les règles de l'art et d'un usage normal dans les conditions d'emploi pour lesquels ils sont prévus : traitement d'une eau potable d'origine connue.

La garantie ne s'applique pas aux détériorations ou accidents provenant de négligences, de défaut de surveillance, d'entretien ou d'une transformation quelconque des appareils. Les pannes provoquées par le gel, la foudre, une pression trop élevée ou une surtension électrique ne sont pas couvertes par la garantie. En cas de coupure électrique, la régénération ne se lance pas, le décompte de l'eau ne s'effectue pas.

La garantie est limitée au remplacement ou à la réparation des pièces défectueuses par notre service technique. En aucun cas, la garantie ne peut donner lieu à un remboursement du matériel ou à des dommages et intérêts directs ou indirects. Les frais de démontage, remontage, emballage et transport sont à la charge du client.

APIC décline toute responsabilité sur les accidents de personnes, de choses pouvant survenir suite à l'emploi non conforme des appareils.

L'utilisateur reste responsable de son matériel et doit signaler toute panne le plus rapidement possible à notre Service Après-Vente. Il lui incombe de débrancher l'adoucisseur et de le mettre en BYPASS. L'utilisateur reste responsable de la consommation d'eau et d'électricité de son appareil. La société ne peut être tenue pour responsable en cas de surconsommation d'eau, en particulier en cas de panne.

L'échange ou la réparation ne seront accordés que si la garantie est retournée à notre usine et après accord de notre service technique ou lors de l'intervention d'un de nos techniciens. Aucun retour ne pourra s'effectuer sans accord préalable.

Si son utilisation, son exploitation ou sa maintenance sont incorrectes, ce produit peut provoquer des blessures graves. Les personnes chargées de l'installer, de le faire fonctionner ou de l'entretenir doivent être formées pour son utilisation, averties de ses dangers et doivent lire la totalité du manuel.

APPAREIL ELECTRIQUE : A LA FIN DE SA VIE, NE JETEZ PAS L'ADOUCISSEUR A LA POUBELLE. CE PRODUIT DOIT ETRE RECYCLE.

II. Installation dans les règles de l'art

L'installation de votre appareil est à votre charge, ce service peut être effectuée par notre société sur demande (se renseigner auprès de notre service). La mise en service est assurée gratuitement dans la mesure où vous contactez notre service dans les 90 jours après achat (même si la mise en service est faite après les 90 jours suivant la date d'achat). Elle consiste à vérifier l'installation de l'appareil et optimiser ses réglages.

La garantie commerciale de nos appareils n'est valable que lorsque le montage est effectué dans « les règles de l'art ». Ce système n'est pas conçu pour être utilisé avec de l'eau non potable d'un point de vue microbiologique ou avec une eau de qualité inconnue. Dans ce cas, l'appareil n'est pas garanti.

1- Choix de l'emplacement

- Placer l'adoucisseur dans un **endroit sec, aéré, à l'abri du gel ou d'une source de chaleur.**
- Monter impérativement un réducteur de pression et un préfiltre avant l'appareil (non fournis).
- Installer votre adoucisseur sur une canalisation **d'eau froide obligatoirement avec des flexibles souples** (non fournis) afin de ne pas endommager la vanne de votre appareil et faciliter son déménagement.
- Prévoir une évacuation à l'égout (jusqu'à 3m de haut avec une pression de 3 bar) avec rupture de charge. Utiliser un tuyau en plastique dur (non fourni).
- Prévoir une évacuation pour la surverse en cas de débordement.
- Prévoir un branchement électrique (tension 220V).
- Prévoir un sol plan pouvant supporter la masse de l'appareil.
- Ne pas utiliser de pâte à étanchéité ou de pâte à joint. Pour l'étanchéité des raccords, préférer l'utilisation du ruban téflon.
- Veiller à laisser un espace de 5 cm minimum sous les cuves pour un entretien aisé.

2- Schéma général de montage

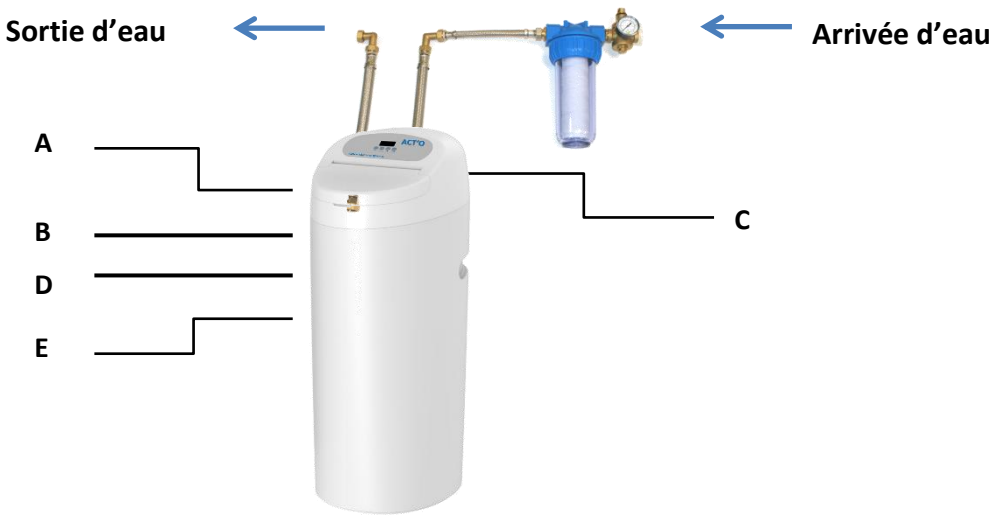

A raccordement à l'arrivée d'eau (appareil vu de face, A situé à droite) **B** raccordement à la sortie d'eau (appareil vu de face, B situé à gauche) **C** raccordement à l'évacuation à l'égout ***Veiller à bien raccorder à l'égout.*** *Utiliser un collier de serrage pour bien maintenir le tuyau d'évacuation. Cette évacuation peut se situer à une hauteur maximale de 3m au –dessus du sol.* **D** raccordement à l'alimentation *Cet appareil ne fonctionne pas en cas de coupure électrique.*	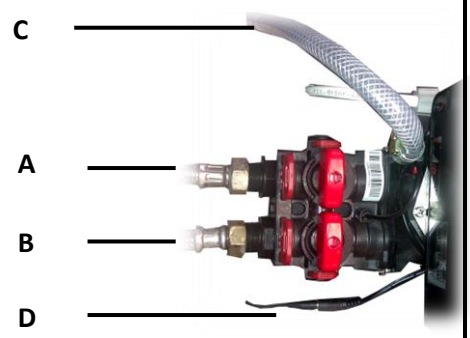
E surverse (à raccorder à l'égout) *Utiliser un collier de serrage pour maintenir le tuyau d'évacuation. Veiller à ce que l'évacuation soit située plus bas que la surverse.* ***A ne pas confondre avec l'évacuation à l'égout C.***	

3- Mise à l'égout

Pour une pression de 4 bar, l'évacuation peut se trouver à une hauteur de 3 m au-dessus du sol. Le tuyau de la surverse doit être situé plus bas que le niveau du raccordement à l'adoucisseur en cas de débordement. *Evacuation vers fosse septique compatible.*
Ces 2 mises à l'égout doivent être évacuées avec une rupture de charge (non fournie). Une rupture de charge est un espace entre le tuyau du tout à l'égout et l'évacuation nécessaire pour des raisons sanitaires. Le tuyau ne doit pas être en contact avec les parois de l'évacuation. Ci-contre un exemple avec un entonnoir de 12 cm de diamètre et le tuyau d'évacuation en face de son centre.

4- Branchement en eau de la vanne

Deux vis maintiennent le capot. Les retirer. Enlever délicatement le capot afin de ne pas arracher les fils reliant la vanne à l'électronique. Enlever les clips et insérer les deux raccords à l'arrière de la vanne après avoir préalablement graissé les joints toriques (graisse fournie dans la boîte du transformateur). Une fois les deux raccords insérés, remettre les clips. Les raccords filetés doivent être bien maintenus par les clips une fois cette opération terminée.

III. Mise en service de votre adoucisseur

Pour la prise en charge de vos garanties, la mise en service de votre adoucisseur doit être impérativement effectuée par un technicien APIC. Contactez-nous :

- **Par courriel à l'adresse suivante : info@apicsas.com en indiquant vos coordonnées, la date d'achat, le modèle d'adoucisseur.**
- **En remplissant un formulaire directement sur notre site internet : www.apicsas.com, rubrique « nos service ».**
- **Par téléphone au 0892 700 279** 0.41€TTC/min quel que soit votre lieu d'appel en France•

Votre adoucisseur est pré-réglé d'usine et peut être d'ores et déjà utilisé. Vous pouvez effectuer la mise en service rapide décrite ci-dessous ; notre technicien procèdera au contrôle de l'installation et optimisera les paramètres lors de son passage.

1- Mise sous tension

Brancher le cordon **E** du secteur à l'adoucisseur sur une prise de courant de 220V.

2- Mise en eau

A l'aide de la clé allen 6 pans fournie dans la boîte du transformateur, tourner les vannes by pass placées sur la vanne. L'eau commence à circuler dans la résine. Vérifier qu'il n'y ait pas de fuites. Ouvrir un robinet d'eau froide avec précaution, de l'air doit s'échapper. Si l'eau est de couleur ocre, laisser couler jusqu'à ce que l'eau redevienne limpide, il s'agit d'un résidu de poussières de résine. Dévisser le mousseur de votre robinet, s'il en est muni, pour éviter son obstruction durant cette phase.

3- Bac à sel

Ajouter un sac de sel de 25kg pour adoucisseur en pastille dans le bac à sel. Il est recommandé de veiller à n'introduire qu'une quantité maximale de 50 kg de sel dans le bac à sel. Si le bac est trop chargé en sel, il peut être sujet à des déformations. Attendre que le sel soit fondu et qu'il ne reste que quelques centimètres de sel pour recharger le bac en sel. Bien veiller à ce que le bac ne soit pas colmaté avant de réintroduire du sel. Dans le cas où le bac est colmaté, casser les blocs formés à l'aide d'un outil rigide.

IV. Description des commandes et réglages

1- Tableau de commande

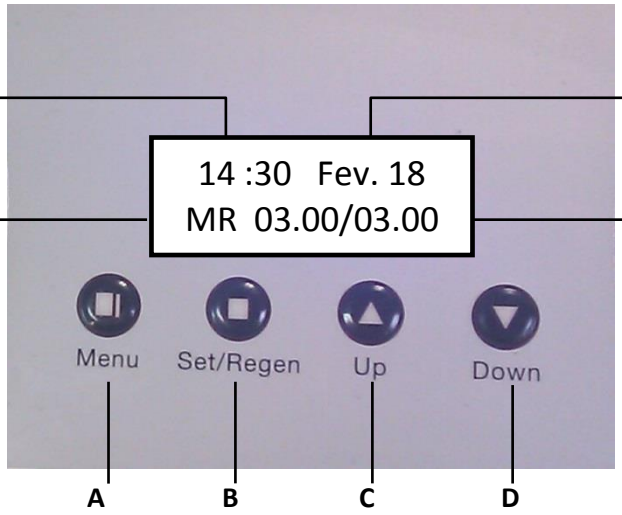

Touche Menu : permet d'accéder au menu / valider la valeur sélectionnée	A
Touche Set/regen : permet de sélectionner la valeur à modifier (clignote)	B
Touche Up : permet d'augmenter la valeur / de faire défiler vers le haut	C
Touche Down : permet de diminuer la valeur / de faire défiler vers le bas	D

L'écran se verrouille automatiquement si aucun bouton n'est pas manipulé pendant 30s. Pour le déverrouiller, il est nécessaire d'appuyer sur le bouton A durant 3s.

2- Réglages

Etape 1 : réglage du langage	LANGUE FRANC ENG ESPAN
Etape 2 : réglage du comptage d'eau	OPT REGIONAUX METRIC ANGLAIS
Etape 3 : réglage du mode de régénération mixte	TYPE DE REGEN REGEN MIXTE
Etape 4 : réglage de la date	DATE 2014 .02.18
Etape 5 : réglage de l'heure	HEURE 14.30
Etape 6 : réglage de l'heure de régénération. D'usine, elle est réglée à 2h du matin. *NB : lorsque l'adoucisseur régénère, il n'y a pas d'eau douce. Préférer une heure où aucune eau n'est utilisée dans le foyer.*	HEURE REGEN 2.00
Etape 7 : réglage du forçage calendaire.	JOURS REGEN 07 DAYS
Etape 8 : réglage du volume d'eau à adoucir. $Veau$ à $traiter = \frac{90}{THentrée - THsortie\ souhaitée}$ (exprimé en m^3). Dans le cas où vous ne connaissez pas le $TH_{entrée}$ de votre installation, le technicien remplira cette valeur lors de la mise en service.	CAPACITE REGEN 03.00 m^3
Etape 9 : réglage des temps de cycles – backwash (détassage) A ne pas modifier. *Sera modifié par le technicien lors de la mise en service.*	T DETASSAGE 4 MINUTES
Etape 10 : réglage des temps de cycles – brine (aspiration) A ne pas modifier. *Sera modifié par le technicien lors de la mise en service.*	T SAUMURAGE 50 MINUTES
Etape 11 : réglage des temps de cycles – rinse (rinçage) A ne pas modifier. *Sera modifié par le technicien lors de la mise en service.*	T LAVAGE 5 MINUTES
Etape 12 : réglage des temps de cycles – refill (renvoi d'eau) A ne pas modifier. *Sera modifié par le technicien lors de la mise en service.*	T REMPLISSAGE 08.0 MINUTES
Etape 13 : réglage de la taille de bouteille A ne pas modifier.	CAP PAR DEFAUT CAP/GRA MO PET/

3- Réglage de la dureté de sortie

La dureté de l'eau en sortie de bouteille de résine est de 0°f. Afin d'éviter la présence d'eau trop douce dans les canalisations, il est recommandé de régler le TH (titre hydrotimétrique) sur une valeur entre 5 et 10°f. Pour ce faire, il est nécessaire de manipuler la vanne de mélange (ou mixing) de l'appareil. A l'aide d'un TH test (vendu séparément), mesurer la dureté en sortie de votre eau. Manipuler la vanne mélangeuse vers le + / - afin de régler le TH entre 5 et 10°f. Attendre d'éliminer l'eau présente dans les tuyaux avant de procéder à une nouvelle mesure. Si vous n'avez pas de TH Test, vous pouvez tourner d'un quart de tour la vanne dans le sens horaire. Le technicien réglera plus précisément la sortie lors de son passage.

4- Régénération manuelle

Votre appareil est réglé pour effectuer la régénération des résines automatiquement. Cependant, il est possible d'effectuer une régénération manuelle immédiate en appuyant sur la touche **B** durant 5-10s. Valider sur « immediat » avec **B** pour que la régénération se lance immédiatement. Valider sur « delai » avec **B** pour que la régénération se lance à l'heure habituelle. Enfin appuyer sur la touche **A** pour valider le choix.

MANUEL REGEN.
DELAI IMMEDIAT

V. Maintenance

Pour toute intervention débrancher l'alimentation électrique afin d'éviter tout risque d'électrocution. Ce produit ne comprend aucun élément à remplacer par l'utilisateur. Pour tout problème, s'adresser à la société APIC au 01 30 25 99 69.

1- En cas de coupure de courant

En cas de coupure de courant, l'heure et la programmation interne de l'appareil sont conservées. En cas de coupure prolongée, l'heure peut ne plus être conservée.

2- Recharge en sel

Vous devez veiller à avoir 1 à 2 cm de sel dans le bac au minimum et vérifier que le bac ne soit pas colmaté. Remplir le bac à sel de sel en pastilles. La charge maximale à introduire dans le bac ne doit pas excéder 50 kg.

3- En cas d'absence prolongée

En cas d'absence prolongée, il est recommandé de by-passer votre adoucisseur d'eau. A votre retour, il est fortement préconisé de procéder à une régénération manuelle et un nettoyage des résines à l'aide d'une ou deux solutions nettoyantes.

4- En permanence

Vous devez veiller en permanence à :

- Remplacer la cartouche du pré-filtre (si présent) se situant en amont de l'adoucisseur tous les trois mois ou lorsqu'elle devient marron. Nous vous conseillons la cartouche ultrafine pour une eau de meilleure qualité.
- Nettoyer la résine avec notre solution nettoyante pour adoucisseur au minimum une fois tous les ans. Deux flacons de 250ml doivent être versés dans la canne d'aspiration, une fois versées, faire une régénération manuelle.
- Vérifier la dureté initiale et finale en utilisant le « TH TEST » une à deux fois par an minimum afin de vérifier le bon fonctionnement de votre adoucisseur et l'évolution de votre dureté d'entrée.

L'entretien spécifique de votre adoucisseur peut être effectué par l'un de nos techniciens si vous souscrivez à un contrat d'entretien.

VI. Détection de pannes

La présence de traces blanches n'est pas causée uniquement par le calcaire. Elles peuvent être causées par la présence de sodium, de détergents (savon, lessive, etc.) notamment.

L'utilisation d'un adoucisseur d'eau permet de réduire sa consommation en détergent, sel régénérant de lave-vaisselle notamment.

Dans le cas où le niveau de sel ne diminue pas fortement et l'eau est adoucie, cela ne constitue pas une anomalie de fonctionnement. L'adoucisseur est pourvu d'un système d'optimisation de la consommation du sel.

Anomalie	Cause	Correction
Pas d'affichage	Transformateur débranché, câbles connecteurs du tableau de commande débranchés, problème de prise d'alimentation	Vérifier parmi ces facteurs la cause possible.
Eau dure		**Faire un test de TH.**
THentrée =THsortie	Adoucisseur est by-passé.	Ouvrir les vannes du by-pass.
THentrée > THsortie	Divers causes possibles (niveau de sel trop faible, colmatage du bac à sel, mixing trop ouvert, problème aspiration, problème au niveau de l'évacuation à l'égout, etc.)	Recharger le bac en sel, puis lancer une régénération manuelle. Vérifier absence de colmatage du bac à sel. Fermer totalement le mixing et lancer une régénération manuelle, puis faire un test de TH. Vérifier que le tube connectant le flotteur et la vanne soit bien emboîté. Vérifier l'évacuation à l'égout.
Traces blanches sur tuyauterie, robinetterie, etc.	Dépôt de calcaire, de sodium, de détergent.	Faire un test de TH et utiliser le mixing pour régler correctement le TH de sortie.
Faible pression d'eau en sortie d'adoucisseur	Cartouche du préfiltre saturé, faible pression du réseau, mauvais fonctionnement du réducteur de pression.	Changer la cartouche du préfiltre. Vérifier la pression de l'eau dans le circuit sans adoucisseur d'eau (adoucisseur by-passé). Vérifier le bon fonctionnement du réducteur de pression.
En mode service, l'affichage clignote.	Coupure électrique.	Remettre à l'heure l'appareil. La programmation liée au fonctionnement de l'adoucisseur est conservée.
Absence de décompte d'eau	Compteur d'eau ou câble de compteur défectueux.	Changer la pièce défectueuse.
Eau mousseuse	Eau trop adoucie.	Augmenter le TH de sortie.
Fuite à l'égout hors mode de régénération		Contacter le SAV.
Consommation d'eau excessive	Fuite à l'égout, fuite sur le réseau d'eau de l'habitation, fréquence des régénérations trop élevées, etc.	Vérifier l'absence de fuite au niveau de l'évacuation à l'égout de l'adoucisseur, présence d'eau anormale au sol. Vérifier le circuit d'eau de votre habitation. Fermer l'ensemble des robinets et vérifier le décompte d'eau du compteur général. Dans le cas où il y a une consommation d'eau, une fuite est présente sur le réseau d 'eau. Vérifier la fréquence des régénérations de l'adoucisseur.
Niveau d'eau dans le bac important	Fuite au niveau du flotteur, fuite au niveau de la bouteille, vanne mal vissée, problème au niveau du tuyau d'évacuation.	Vérifier que la vanne est bien vissée sur la bouteille de résine. Vérifier que le tuyau d'évacuation ne soit pas pincé ou bouché. *Si cela ne résout pas le problème, contacter le SAV.*
Eau salée	Fuite au niveau de la bouteille de résine, faible pression lors de la régénération.	Vérifier la cartouche du préfiltre. Vérifier la pression de votre installation.
Consommation de sel important	Régénération trop fréquente, paramètres de régénération erronés.	Vérifier la fréquence des régénérations. Vérifier les paramètres de régénérations.